

Nous savons que nous avons encore beaucoup à apprendre des Premières Nations, Métis et Inuits du Canada.

Des échanges significatifs avec les peuples autochtones feront de nous un meilleur organisme de réglementation au profit de tous les Canadiens.

Sur le chemin de la réconciliation nous continuerons de favoriser un dialogue ouvert, le partage des perspectives, la collaboration et la concertation.



Complément d'information

Pour plus d'information sur notre engagement à l'endroit de la réconciliation avec les peuples autochtones : www.rec-cer.gc.ca

Suivez-nous sur les médias sociaux pour vous tenir au fait.



Communiquez avec nous pour obtenir des exemplaires des publications de la Régie de l'énergie du Canada ou de plus amples renseignements.

EN LIGNE : www.rec-cer.gc.ca
PAR COURRIEL : publications@cer-rec.gc.ca
NUMÉRO SANS FRAIS : 1-800-899-1265

Bibliothèque (par la poste ou en personne) :

Régie de l'énergie du Canada
517, Dixième Avenue S.-O., bureau 210
Calgary (Alberta) T2R 0A8

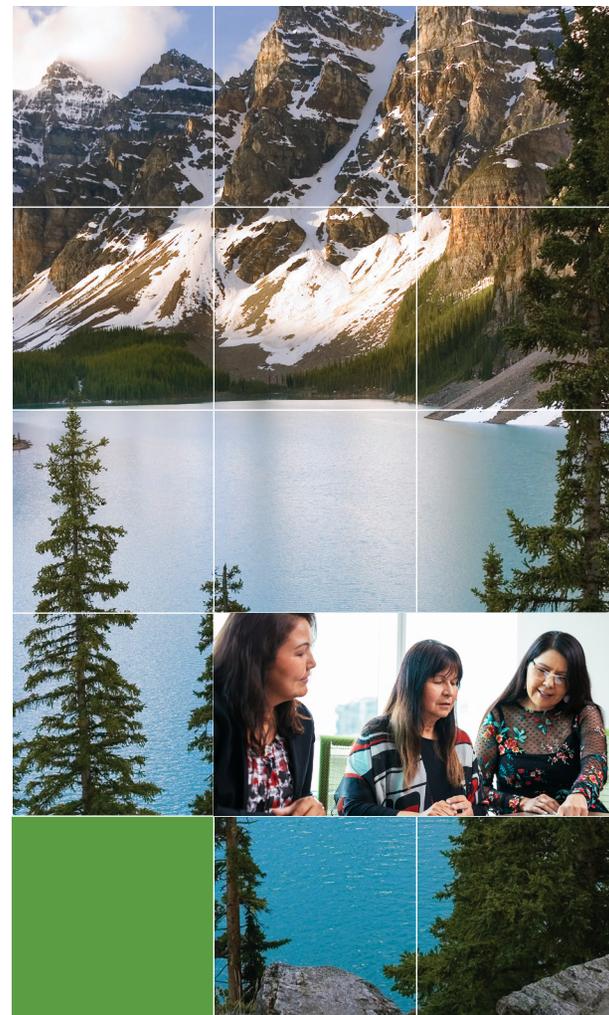
© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada 2019
représentée par le Régie de l'énergie du Canada

Réconciliation avec les peuples autochtones

PDF : NE23-205/2019F-PDF
978-0-660-33289-5

Papier : NE23-205/2019F
978-0-660-33290-1

Réconciliation avec les peuples autochtones



Nous transformons notre collaboration avec les peuples autochtones en reconnaissant l'unicité de leurs cultures, connaissances et histoires.



Nous formons nos employés en vue d'une meilleure compréhension historique et culturelle des peuples autochtones au Canada ainsi que des enjeux qui se posent à eux.



Nous pensons aux incidences de notre travail sur les droits des Autochtones et tenons compte de leurs connaissances au moment de prendre des décisions.



Nous allons précocement à la rencontre des communautés autochtones susceptibles d'être touchées par des projets énergétiques pour mieux comprendre leurs préoccupations.



Nous facilitons la participation des peuples autochtones à nos audiences de manière à répondre le mieux possible à leurs besoins.



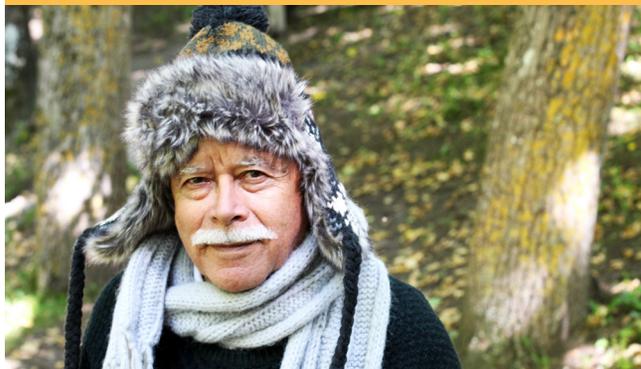
Nous cherchons à élargir le programme de surveillance autochtone de façon qu'un plus grand nombre de projets d'infrastructures réglementés par la Régie bénéficient, dès leur construction et pendant leur exploitation, des connaissances des Autochtones.



La Régie de l'énergie du Canada prend à cœur le processus de réconciliation en cours. Nous savons qu'une nouvelle façon de faire avec les peuples autochtones fera de nous un meilleur organisme de réglementation.

Nous sommes fiers de nous retrouver porte-étendard du gouvernement du Canada quant aux efforts déployés pour la réconciliation avec les peuples autochtones grâce à une participation directe des Premières Nations, Métis et Inuits aux décisions que nous prenons comme aux activités de surveillance que nous exerçons.

Nous reconnaissons l'inséparabilité des liens qui unissent les peuples autochtones à la terre et à l'eau. Autour d'une même table, nous collaborerons avec les communautés autochtones à la protection de l'environnement. Nous donnerons notre appui à celles touchées par des projets et des infrastructures énergétiques pour qu'elles disposent des compétences voulues en vue de la réalisation de notre vision commune.



Nous savons que nous avons encore beaucoup à apprendre des Premiers Peuples du Canada.

Mise sur pied d'un comité consultatif autochtone

À la Régie de l'énergie du Canada, nous travaillons à la mise sur pied d'un comité consultatif autochtone. Ce comité représentera les intérêts des Premières Nations, Métis et Inuits pour des questions qui touchent la sécurité ou la protection de l'environnement.

Le comité consultatif nous permettra de profiter d'un apprentissage direct auprès des peuples autochtones du Canada. Par ailleurs, il nous conseillera quant à une participation accrue des Autochtones aux projets énergétiques afin d'assurer la sécurité des personnes et de préserver l'environnement.

Plus grande diversité culturelle

Nous croyons que la diversité nous permet de mieux accomplir notre travail. Nous formons nos employés de manière qu'ils comprennent bien les personnes dont le bagage ou les antécédents culturels diffèrent des leurs et qu'ils travaillent efficacement avec elles.

En outre, nous souhaitons que les peuples autochtones soient représentés à tous les paliers et dans tous les secteurs d'activité de la Régie. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous avons adopté des objectifs tangibles pour devenir un organisme de réglementation du secteur énergétique qui est plus inclusif et plus diversifié. Ainsi, d'ici 2021, la Régie souhaiterait compter 10 % de plus d'employés autochtones, ce dont fait foi les efforts déployés au niveau du recrutement et du maintien en poste de ces effectifs.